

**PUBLIC CONCERNE**

Personnels d'Entreprise, d'Administration désignés par la Médecine du Travail

**PRE-REQUIS**

Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

12 maximum

**DUREE** 12 heures

Programme officiel INRS

**LIEU** Intra ou Inter entreprise

**OBJECTIFS**

Les stagiaires sont capables de :

- Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques
- Analyser les risques aux postes de travail
- Participer à l'amélioration des conditions de travail

**CONTENU**

- Statistiques accidents du travail et maladies professionnelles
- Notion d'anatomie, de physiologie et de pathologie
- Notion d'ergonomie
- Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine (Principes de sécurité physique et d'économie de l'effort)
- Le poste de travail : analyse et proposition d'amélioration

**MÉTHODES PEDAGOGIQUES**

- ◆ Cours théoriques (Appui audiovisuel)
- ◆ Exercices d'application
- ◆ Mise en situation au poste de travail